

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril

Date de la convocation :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

**Présents :** Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Corinne NOUVEAU, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

**Présents :** 20  
**Excusés :** 6  
**Absents :** 3

**Excusés :** Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

**Exprimés :** 26  
**Votes pour :** 26  
**Votes contre :** 0  
**Abstentions :** 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

**Absents :** Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

## 1- Compte de gestion 2016

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUTARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril

Date de la convocation : 31-03-2017  
Date d'affichage : 31-03-2017

Effectif du Conseil Municipal : 29  
Présents : 20  
Excusés : 6  
Absents : 3

Votants : 25

secrétaire de séance : Marie-Claude THIEME

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Corinne NOUVEAU, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

**2- Compte Administratif 2016**

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MARIN, Adjoint délégué aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2016 qui s'établit ainsi :

**Investissement**

Dépenses	Prévu : 7 021 686,42
Réalisé :	3 423 283,38
Reste à réaliser :	2 143 316,00
Recettes	Prévu : 7 021 686,42
Réalisé :	4 800 579,66
Reste à réaliser :	1 082 137,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu : 9 302 557,59
Réalisé :	7 425 962,05
Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu : 9 302 557,59
Réalisé :	9 191 331,86
Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	1 377 296,28
Fonctionnement :	1 765 369,81
Résultat global :	3 142 666,09

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal a voté par chapitre le compte administratif 2016 comme suit :

**Dépenses de fonctionnement**

**Chapitre 011 : Charges à caractère général**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 014 : Atténuation de produits**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 66 : Charges financières**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 67 : Charges exceptionnelles**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 022 : Dépenses imprévues**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

## Recettes de fonctionnement

### Chapitre 013 : Atténuations de charges

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### 002 : Excédent de fonctionnement à reporter

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### Chapitre 70 : Produits des services, domaine et ventes

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### Chapitre 73 : Impôts et taxes

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### Chapitre 76 : Produits financiers

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

## Dépenses d'investissement

### **Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### **Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### **Chapitre 23 : Immobilisations en cours**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### **Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### **Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

### **Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

## Recettes d'investissement

### **Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

Envoyé en préfecture le 11/04/2017

Reçu en préfecture le 11/04/2017

Affiché le 11/04/2017

ID : 059-215902537-20170406-57\_2018-DE

**Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 024 : Produits des cessions immobilières**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

**001 : Excédent d'investissement reporté**

Pour : 20 Contre : 1 Mr ZAREMBA Abstentions : 4 Mr PAPIN, Mme DELANNOY (pvoir à Mr PAPIN), Mr BOTTICCHIO, Mme BONENFANT  
Vote à la majorité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mr Jean-Michel MARIN  
Maire-Adjoint



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUTARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNESL'an deux mille dix-sept,  
Le six avrilDate de la convocation :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date d'affichage :  
31-03-2017Effectif du Conseil  
Municipal : 29**Présents** : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Corinne NOUVEAU, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO**Présents** : 20  
**Excusés** : 6  
**Absents** : 3**Excusés** : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN**Exprimés** : 26  
**Votes pour** : 26  
**Votes contre** : 0  
**Abstentions** : 0secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME**Absents** : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET**3- Affectation des résultats 2016**Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.  
Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016.**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant sur** l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	626 955,39€
- un excédent reporté de :	1 138 414,42€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 765 369,81€
- un excédent d'investissement de :	1 377 296,28€
- un déficit des restes à réaliser de :	1 061 179,00€
Soit un excédent de financement de :	316 117,28€

**Décide à l'unanimité des voix**, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : excédent	1 765 369,81€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	1 765 369,81€
Résultat d'investissement reporté (001) : excédent	1 377 296,28€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mme le Maire

Valérie FORNIES






DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

L'an deux mille dix-sept,

Le six avril

Date de la convocation :  
31-03-2017

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : 20

Excusés : 6

Absents : 3

Exprimés : 26

Votes pour : 21

Votes contre : 4

Mr PAPIN

Mme DELANNOY (pouvoir à

Mr PAPIN)

Mme BONENFANT

Mr BOTTICCHIO

Abstentions : 1

Mr ZAREMBA

secrétaire de séance :

Marie-Claude THIEME

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Corinne NOUVEAU, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN

Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD

Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME

Marie-Dominique SKRZYPNIAC pouvoir à Jean-Yves SYBILLE

Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX

Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

#### 4- Taux des taxes locales 2017

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017,

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition :

Considérant que la ville entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale,

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal, à la majorité des voix :

décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de les reconduire à l'identique sur 2017 soit :

• Taxe d'habitation = 37,40%

• Foncier bâti = 38,76 %

• Foncier non bâti = 78,38%

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Pour 2017, la revalorisation nationale des bases a été fixée à 0,4 %.

Charge Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mme le Maire

Valérie FORNIES





DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril

Date de la convocation :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Exprimés : 25  
Votes pour : 24  
Votes contre : 1  
Mr ZAREMBA  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

## 5- Budget Primitif 2017

Madame le Maire procède à l'exposé du budget primitif pour l'exercice 2017, le Conseil Municipal à la majorité des voix a voté :

### Investissement

Dépenses	:	3 620 303,78€
Recettes	:	4 681 482,78€

### Fonctionnement

Dépenses	:	9 816 585,16€
Recettes	:	9 816 585,16€

Pour rappel, total budget :

### Investissement

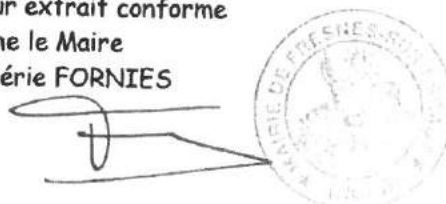
Dépenses	:	5 763 619,78€ (dont 2 143 316,00€ de RAR)
Recettes	:	5 763 619,78€ (dont 1 082 137,00€ de RAR)

### Fonctionnement

Dépenses	:	9 816 585,16€ (dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	9 816 585,16€ (dont 0,00 de RAR)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLO

ID : 059-216902537-20170406-31\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation : Le six avril  
31-03-2017

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19

Excusés : 6

Absents : 4

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD

Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME

Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE

Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX

Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 6- Subventions aux associations au titre de l'année 2017

Vu la commission finances administration générale du 29 mars 2017

Vu les dossiers de demandes de subvention déposés par les associations,

Vu la commission d'attribution du 27 février 2017,

Le Conseil Municipal a voté les subventions attribuées à chacune des associations suivantes au titre de l'année 2017 comme suit :

<b>Amicalement Nôtre</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	9 500€
<b>AMAP</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	500€
<b>APEI</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	300€
<b>Les doigts de fée</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	400€

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017

SLO


ID : 059-215902537-20170406-31\_2017-DE

<b>Le CHAT</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	500€
<b>Évasion, Détente et Culture</b> votants : 23 exprimés : 23 pour : 23 contre : 0 abstention : 0 n'ont pas pris part au vote : Mme LOUVION, Mme BECUE Vote à l'unanimité	700€
<b>ACPG-CATM-TOE</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	850€
<b>Secours Populaire</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	950€
<b>Secours Catholique</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	950€
<b>Typoart</b> votants : 24 exprimés : 24 pour : 24 contre : 0 abstention : 0 n'a pas pris part au vote : Mme MANIEZ Vote à l'unanimité	800€
<b>Association Aide et Loisirs des Familles Fresnoises</b> votants : 24 exprimés : 24 pour : 24 contre : 0 abstention : 0 n'a pas pris part au vote : Mme LOUVION Vote à l'unanimité	700€
<b>Canari Club Fresnois</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	450€
<b>Batterie Fanfare Les Amis Réunis</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	1 500€
<b>De Fil en Aiguille</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	400€
<b>DDEN</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	300

<p><b>Atomix</b>                  votants : 25 exprimés : 25                  pour : 25 contre : 0 abstention : 0                  Vote à l'unanimité</p>	650€
<p><b>ASTUCE</b>                  votants : 24 exprimés : 24                  pour : 24 contre : 0 abstention : 0                  n'a pas pris part au vote : Mr SYBILLE                  Vote à l'unanimité</p>	500€
<p><b>Club des Aînés du Trieu</b>                  votants : 25 exprimés : 25                  pour : 25 contre : 0 abstention : 0                  Vote à l'unanimité</p>	300€
<p><b>Les Amis du Vieux Fresnes</b>                  votants : 24 exprimés : 24                  pour : 24 contre : 0 abstention : 0                  n'a pas pris part au vote : Mme MANIEZ                  Vote à l'unanimité</p>	1 000€
<p><b>Les Amis du Trieu</b>                  votants : 24 exprimés : 24                  pour : 24 contre : 0 abstention : 0                  n'a pas pris part au vote : Mme LOUVION                  Vote à l'unanimité</p>	900€
<p><b>GEIQ PRO</b>                  votants : 25 exprimés : 25                  pour : 25 contre : 0 abstention : 0                  Vote à l'unanimité</p>	300€
<p><b>Amicale des Sapeurs Pompiers</b>                  votants : 24 exprimés : 24                  pour : 24 contre : 0 abstention : 0                  n'a pas pris part au vote : Mr BARDI                  Vote à l'unanimité</p>	500€
<p><b>Association des Parents d'Élèves - école du Sacré Cœur</b>                  votants : 25 exprimés : 25                  pour : 25 contre : 0 abstention : 0                  Vote à l'unanimité</p>	300€
<p><b>UNSS CES - Association sportive du collège Félicien Joly</b>                  votants : 25 exprimés : 25                  pour : 25 contre : 0 abstention : 0                  Vote à l'unanimité</p>	500€
<p><b>Foyer socio éducatif du collège Félicien Joly</b>                  votants : 25 exprimés : 25                  pour : 25 contre : 0 abstention : 0                  Vote à l'unanimité</p>	600€

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 

ID : 059-215902537-20170406-31\_2017-DE

<b>La Chambre des Métiers du Nord</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	900€
<b>Harmonie Municipale</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	2 000€
<b>La Fresnoise</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	1 500€
<b>Us car passion</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	1 000€
<b>Volley Ball Fresnois</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	1 150€
<b>Tennis de table Fresnois</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	1 500€
<b>Hand Ball</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	1 500€
<b>Judo Club Fresnois</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	10 000€
<b>Karaté Club Fresnois</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	500€
<b>Stade Fresnois</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	11 000€
<b>Éducation Féminine Fresnoise</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	500€

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLD

ID : 059-215902537-20170406-31\_2017-DE

<b>Tennis Club Fresnois</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	2 200€
<b>cyclotourisme</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	500€
<b>Gymsdan's Modern Music</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	1 500€
<b>K Dance</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	1 500€
<b>Office Municipal des Sports</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	8 000€
<b>Hakko Ryu</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	750€
<b>Les Loisirs Fresnois</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	400€
<b>Le Sandre Fresnois</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	700€
<b>Société de Tir (La Mouche)</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	300€
<b>France Air Soft</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	300€
<b>Fresnes Futsal Club</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	150€

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLO

ID : 059-215902537-20170406-31\_2017-DE

<b>Fresnes et Jeunes</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	800€
<b>Muay Thaï</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	600€
<b>Free Dancer Country - Monika Dance</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	500€
<b>Livre S</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	300€
<b>La guilde du Hainaut</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	300€
<b>Les peintres du temple de l'amour</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	250€
<b>Club de pétanque du Trieu</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	400€
<b>Angel's zumba</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 Vote à l'unanimité	250€
<b>Section des Jeunes Sapeurs Pompiers du Pays de Condé</b> votants : 24 exprimés : 24 pour : 24 contre : 0 abstention : 0 n'a pas pris part au vote : Mr BARDI Vote à l'unanimité	300€
<b>Che Val d'Escaut</b> votants : 23 exprimés : 23 pour : 23 contre : 0 abstention : 0 n'ont pas pris part au vote : Mr PAPIN, Mr BOTTICCHIO Vote à l'unanimité	1 000€
<b>Marche Nature Fresnoise</b> votants : 24 exprimés : 24 pour : 24 contre : 0 abstention : 0 n'a pas pris part au vote : Mme DELCROIX Vote à l'unanimité	500€

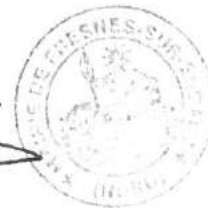
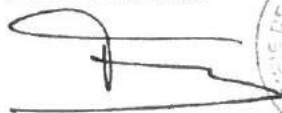


Envoyé en préfecture le 10/04/2017  
Reçu en préfecture le 10/04/2017  
Affiché le 10/04/2017 SLO  
ID : 059-215902537-20170406-31\_2017-DE

<b>Athlétic Club Fresnois</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	500€
<b>Association Bassin Minier Patrimoine Mondial</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	150€
<b>Scouts</b> votants : 24 exprimés : 24 pour : 24 contre : 0 abstention : 0 n'a pas pris part au vote : Mr SYBILLE <b>Vote à l'unanimité</b>	1 500€
<b>Association Le Printemps Culturel</b> votants : 25 exprimés : 25 pour : 25 contre : 0 abstention : 0 <b>Vote à l'unanimité</b>	1 000€
<b>Association Parc et Loisirs Plein Air</b> votants : 19 exprimés : 19 pour : 19 contre : 0 abstention : 0 n'ont pas pris part au vote : Mr PAPIN, Mr BOTTICCHIO, Mr BARDI, Mme FAUVEAUX, Mme DELCROIX (pvoir à Mr HENRARD), Mr HECHT <b>Vote à l'unanimité</b>	3 000€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLD

ID : 059-215902537-20170406-32\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

Date de la convocation : L'an deux mille dix-sept,  
31-03-2017 Le six avril

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Exprimés : 19  
Votes pour : 19  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 7- Subvention annuelle au Centre Communal d'Action Sociale

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017,

Vu la délibération n°3 du 09 mars 2017 qui a autorisé le versement d'une avance sur la subvention 2017 à hauteur de 100 000€.

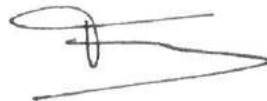
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, valide la subvention annuelle au Centre Communal d'Action Sociale de 330 000€ ;

et autorise le versement du solde de cette subvention soit : 230 000€.

En qualité de membres du CCAS, n'ont pas pris part au vote : Madame le Maire, Anne-Marie DELCROIX (pvoir à Mr HENRARD). Eladio ROJAS (pvoir à Mme FAUVEAUX). Dominique COUVELAERE. Marie-Claude THIEME. Enrico BOTTICCHIO

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017

ID : 059-215902537-20170406-33\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril

Date de la convocation :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

**Présents :** Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

**Présents :** 19

**Excusés :** 6

**Absents :** 4

**Excusés :** Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN

Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD

Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME

Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE

Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX

Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

**Exprimés :** 24

**Votes pour :** 24

**Votes contre :** 0

**Abstentions :** 0

secrétaire de séance  
Marie-Claude THIEME

**Absents :** Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

## 8- Subventions annuelles à l'Association des Centres Sociaux et Socioculturels de la Région de Valenciennes - Signature de la convention financière

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017

Vu la délibération n°2 du 09 mars 2017 qui a validé le versement d'avances de subventions à l'Association des Centres Sociaux et Socioculturels de la Région de Valenciennes à hauteur de :

Au titre du Contrat Enfance Jeunesse : 51 057€

Au titre des LALP (Lieux d'Accueil de Loisirs et de Proximité) : 15 000€

Fonctionnement traditionnel : 35 955€

Il convient de procéder aux versements des soldes de subventions, au titre de l'année 2017 :

Au titre du Contrat Enfance Jeunesse : 51 058€

Au titre des LALP (Lieux d'Accueil de Loisirs et de Proximité) : 15 000€

Fonctionnement traditionnel : 35 955€

Soit un montant annuel de subvention de : 204 025€

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :**

- autorise Madame le Maire à signer la convention financière 2017
- autorise le versements des soldes des subventions tels que ci-dessus.

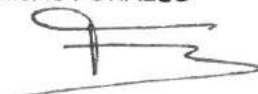
Monsieur Jean-Yves SYBILLE, membre du Conseil d'Administration ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mme le Maire

Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

Date de la convocation : L'an deux mille dix-sept,  
31-03-2017 Le six avril

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Exprimés : 17  
Votes pour : 17  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Présents :** Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

**Excusés :** Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

**Absents :** Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 9- Subvention à l'association Les Carnavals de Fresnes pour l'année 2017 - Convention financière avec l'association

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.

Madame le Maire rappelle l'attachement de la commune au Carnaval du 15 août et la volonté de poursuivre son développement.

Ainsi, l'association Les Carnavals de Fresnes étant pleinement investie dans cette action, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix, le versement d'une subvention à hauteur de 110 000€ inscrite au budget primitif 2017.

Et autorise la signature de la convention financière au titre de l'année 2017.

En leur qualité de membres ou de représentants élus, n'ont pas pris part au vote :  
Christophe HECHT, Raymond DEMORY, José HENRARD, Anne-Marie DELCROIX (pvoir à Mr HENRARD), Thérèse LOUVION, Delphine DELANNOY(pvoir à Mr PAPIN), Isabelle BECUE, Sylvain PAPIN.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril

Date de la convocation :  
31-03-2017

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Exprimés : 25  
Votes pour : 25  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Présents :** Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

**Excusés :** Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

**Absents :** Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

**10- Participation de la commune au fonctionnement de l'école privée du Sacré Cœur - Signature de la convention financière 2017**

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.

Vu la délibération n°4 du 09 mars 2017 qui a validé le versement d'une avance sur la participation 2017 à hauteur de 13 000€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, a décidé :

- de valider la participation de la commune au fonctionnement de l'établissement à hauteur de 41 370€.
- d'acter le versement du solde, soit : 28 370€.
- et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention financière 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :  
31-03-2017

Le six avril

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 24  
Votes pour : 24  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

**11- Dotation de Solidarité Communautaire de Valenciennes Métropole - Participation de la commune à l'animation et au développement local - Association Typoart**

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la demande de Madame la présidente de l'association Typoart qui sollicite la commune à hauteur de 800€ pour l'organisation de la Fête des Imprimeurs du 13 mai 2017.

Et autorisé Madame le Maire à reverser le montant de la subvention à l'association.

En qualité de présidente de l'association, Madame MANIEZ (pvoir à Mr MARIN) n'a pas participé au vote.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLO

ID : 059-215902537-20170406-37\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril

Date de la convocation :  
31-03-2017

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Exprimés : 25  
Votes pour : 25  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Présents :** Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

**Excusés :** Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

**Absents :** Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

**12- Dotation de Solidarité Communautaire de Valenciennes Métropole - Participation de la commune à l'animation et au développement local - Association Les Comités de Quartiers**


Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la demande de Monsieur le président de l'association Les Comités de Quartiers, qui sollicite la commune à hauteur de 1 500€ pour l'organisation du festival Agitation Générale des 9, 10 et 11 juin 2017.

Et autorisé Madame le Maire à reverser le montant de la subvention à l'association.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES





Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLO

ID : 059-215902537-20170406-38\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation : Le six avril  
31-03-2017

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Exprimés : 25  
Votes pour : 25  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude TIEME

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

**13- Dotation de Solidarité Communautaire de Valenciennes Métropole - Participation de la commune à l'animation et au développement local - Atelier théâtre Arlequinquin**


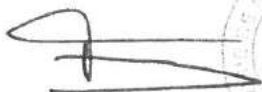
Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la demande de Monsieur le président de l'Atelier Théâtre Arlequinquin qui sollicite la commune à hauteur de 900€ pour l'organisation de représentations théâtrales "Frénésies-sur-Scène" les 19, 20 et 21 mai 2017.

Et autorisé Madame le Maire à reverser le montant de la subvention à l'association.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :  
31-03-2017

Le six avril

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HÉCHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Exprimés : 25  
Votes pour : 25  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

**14- Dotation de Solidarité Communautaire de Valenciennes Métropole - Participation de la commune à l'animation et au développement local - Association Le Stade Fresnois**

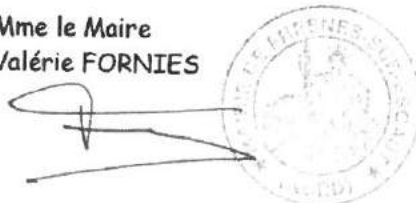
Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la demande de Monsieur le président de l'association Le Stade Fresnois qui sollicite la commune à hauteur de 3 500€ pour l'organisation du traditionnel Tournoi International de Pâques les 15, 16 et 17 avril 2017.

Et autorise Madame le Maire à reverser le montant de la subvention à l'association.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017

ID : 059-215902537-20170406-40\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

Date de la convocation : L'an deux mille dix-sept,  
31-03-2017 Le six avril

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Exprimés : 23  
Votes pour : 23  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

**15- Dotation de Solidarité Communautaire de Valenciennes - Participation de la commune à l'animation et au développement local - Association Fresnes Ville et Quartiers**

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la demande de Monsieur le président de l'Association Fresnes Ville et Quartiers qui sollicite la commune à hauteur de 1 500€ pour l'organisation de Nos Quartiers d'Été, le 08 juillet 2017.

Et autorise Madame le Maire à reverser le montant de la subvention à l'association.

Ne prennent pas part au vote : Mme LOUVION, Mr COUVELAERE.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLD

ID : 059-215902537-20170406-41\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

Date de la convocation : L'an deux mille dix-sept,  
31-03-2017 Le six avril

Date d'affichage : Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur  
31-03-2017 convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à  
l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : 19

Excusés : 6

Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-  
Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain  
DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard  
SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE,  
Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 16 - Fiches Politique de la Ville 2017 - Participations financières de la commune

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.

Dans le cadre des Fiches Politique de la Ville déposées par les associations au titre de l'année 2017, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, a acté les actions ci-dessous et de valider les montants des subventions allouées, comme suit :

### ACSRV

Art Minier : 11 360€

Non vote : Mr SYBILLE

### Musée Vivant des Enfants

Atelier de pratique artistique, médiation culturelle : 20 000€

Médiation artistique (DRE) : 1 293€

### Office Municipal pour Sport

Sport pour tous : 7 500€

### Collège Félicien Joly

Prévenir le décrochage (DRE) : 1 120€

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLO

ID : 059-215902537-20170406-41\_2017-DE

**Fresnes Ville et Quartiers**

Initiatives citoyennes : 2 231€

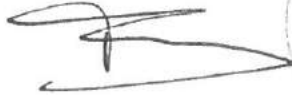
Nos Quartiers d'Été : 1 500€

Non vote : Mme LOUVION, Mr COUVELAERE

Les versements des participations détaillées ci-dessus sont conditionnées par les notifications officielles des services instructeurs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLO

ID : 059-215902537-20170406-42\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril  
Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Présents :** Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

**Excusés :** Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

**Absents :** Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

**Date de la convocation :** 31-03-2017  
**Date d'affichage :** 31-03-2017

**Effectif du Conseil Municipal :** 29  
**Présents :** 19  
**Excusés :** 6  
**Absents :** 4

**Exprimés :** 25  
**Votes pour :** 25  
**Votes contre :** 0  
**Abstentions :** 0

**secrétaire de séance :** Marie-Claude THIEME

**17- Conseil Régional Hauts de France - Programmation Politique de la Ville 2017 - Fonds de Travaux Urbain - Demande de financement**

Madame le Maire expose que dans le cadre de la programmation Politique de la Ville 2017, une fiche intitulée "Fonds de Travaux Urbain" a été déposée.

Cette action qui s'inscrit dans l'axe 3 "Accompagner le renouvellement urbain, l'appropriation des changements par les habitants et favoriser le vivre ensemble" a pour objectifs l'amélioration du cadre de vie par l'association des habitants aux projets d'aménagements de leurs quartiers.

Le budget total de cette action est estimé à 12 000€ pour un financement à hauteur de 50% par la commune et 50% par le Conseil Régional Hauts de France.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

- a validé le bien fondé de ce projet,
- autorisé Madame le Maire à solliciter la Région à hauteur de 6 000€ et à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le versement de la participation municipale est conditionnée par la notification officielle des services instructeurs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLD

ID : 059-215902537-20170406-43\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril  
Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Présents :** Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BÉCUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

**Excusés :** Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

**Absents :** Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

**Effectif du Conseil Municipal :** 29  
**Présents :** 19  
**Excusés :** 6  
**Absents :** 4

**Exprimés :** 25  
**Votes pour :** 25  
**Votes contre :** 0  
**Abstentions :** 0

**secrétaire de séance :**  
Marie-Claude THIEME

**18- Conseil Régional Hauts de France - Programmation Politique de la Ville 2017 - Ensemble Développons Durablement Fresnes - Demande de financement**

Madame le Maire expose que dans le cadre de la programmation Politique de la Ville 2017, une fiche intitulée "Ensemble développons durablement Fresnes" a été déposée.

Cette action qui s'inscrit dans l'axe 3 "Accompagner le renouvellement urbain, l'appropriation des changements par les habitants et favoriser le vivre ensemble" a pour objectifs l'amélioration du cadre de vie par l'association des habitants aux projets d'aménagements de leurs quartiers.

Le budget total de cette action est estimé à 10 000€ pour un financement à hauteur de 30% par la commune et 70% par le Conseil Régional Hauts de France.


Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- valide le bien fondé de ce projet,
- autorise Madame le Maire à solliciter la Région à hauteur de 7 000€ et à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le versement de la participation municipale est conditionnée par la notification officielle des services instructeurs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES





Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLO

ID : 059-215902537-20170406-44\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :  
31-03-2017

Le six avril

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

**Présents :** Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

**Présents :** 19  
**Excusés :** 6  
**Absents :** 4

**Exprimés :** 25  
**Votes pour :** 25  
**Votes contre :** 0  
**Abstentions :** 0

**Excusés :** Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

**secrétaire de séance :**  
Marie-Claude THIEME

**Absents :** Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

### 19- Prise en charge des frais de représentation de Madame le Maire pour l'année 2017

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017,  
Vu l'article 2123-19 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, a décidé d'accorder une indemnité de nature forfaitaire, qui a pour objet de couvrir des dépenses engagées par Madame le Maire, et elle seule, à l'occasion de réceptions ou manifestations qu'elle organise dans le cadre de l'exercice de ses fonctions et dans l'intérêt de la commune.

Ainsi, cette indemnité sera mise en place pour l'année 2017 à hauteur de 3 000€, versés en une fois sur un compte ouvert au nom de Madame le Maire.

Le Conseil Municipal acte le versement de ces frais de représentation pour l'année 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

Date de la convocation : L'an deux mille dix-sept,  
31-03-2017 Le six avril

Date d'affichage : Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur  
31-03-2017 convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à  
l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-  
Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain  
DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard  
SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE,  
Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19

Excusés : 6

Absents : 4

Exprimés : 25

Votes pour : 25

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN

Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD

Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME

Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE

Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX

Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 20- Indemnités du Maire et des élus

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017,

Vu le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017

Vu la délibération 14 du 31 mars 2016 qui a fixé les indemnités allouées au Maire, aux Adjoints et aux  
Conseillers Municipaux délégués.

Vu l'exposé de Madame le Maire, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal valide les taux suivants :

- indemnité du Maire : 50% de l'indice brut terminal de la fonction publique en vigueur.
- indemnité des Adjoints : 18% de l'indice brut terminal de la fonction publique en vigueur.
- indemnité des Conseillers délégués : 5% de l'indice brut terminal de la fonction publique en vigueur.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril

Date de la convocation :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Exprimés : 25  
Votes pour : 25  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 21- Adhésion à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017,

Vu l'article 5511-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que : "les collectivités territoriales peuvent s'associer pour l'exercice de leurs compétences en créant des organismes publics de coopération dans les formes et conditions prévues par la législation en vigueur. Forment la catégorie des groupements de collectivités territoriales...les agences départementales...".

Vu la dissolution de l'association "Agence Technique Départementale du Nord au 31 décembre 2016,

Vu la création de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord, le 1er janvier 2017, sous la forme d'un établissement public administratif,

Vu les statuts de cette nouvelle Agence et notamment son article 6 qui dispose que : "Toute commune ou tout établissement public intercommunal de département du Nord peut devenir membre de l'agence, en adoptant par délibération, et sans réserve, les présents statuts", pour un montant de 0,21€ par habitant et par an.

Considérant l'intérêt pour la commune de Fresnes-Sur-Escout d'adhérer à une telle structure.

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLD



ID : 059-215902537-20170406-46\_2017-DE

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide :

- d'adhérer à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord,
- d'approuver les statuts fixant les principes et les règles de fonctionnement de l'Agence,
- d'approuver le versement de la cotisation dont le montant sera inscrit chaque année au budget de la commune
- de désigner Madame le Maire comme représentant titulaire et Monsieur HENRARD comme représentant suppléant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLD

ID : 059-215902537-20170406-47\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril

Date de la convocation :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Exprimés : 25  
Votes pour : 25  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 22 - Retrait de la commune d'Escautpont du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé (SIARC)

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales, et notamment celles de l'article L5211-19,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la loi n°2003-590 du 2 juillet 2003 "urbanisme et habitat",

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité,

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi n°92-125 du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi d'orientation n°88-13 du 05 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation,

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 relative à la Réforme des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2012-281 du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM),

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 janvier 1964 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé sur Escaut (SIARC) entre les communes de Condé sur Escaut, Escautpont, Fresnes-Sur-Escaut et Vieux-Condé,

Considérant que, conformément aux dispositions du II de l'article 66 de la loi n°2015-91 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, les compétences Eau Potable, Assainissement Collectif, Assainissement non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines seront obligatoirement transférées au 1er janvier 2020 à la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) dont est membre la commune d'Escautpont.

Considérant que, conformément aux dispositions des II et IV de l'article L5216-7 du code général des collectivités territoriales, le transfert obligatoire des compétences Assainissement Collectif, Assainissement non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines à la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut au 1er janvier 2020 entraînera de plein droit le retrait de la commune d'Escautpont du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé pour ces compétences.

Considérant que, compte-tenu de l'importance du périmètre d'intervention du SIDEN-SIAN sur le Département du Nord et notamment sur l'arrondissement de Valenciennes, le mode de gestion des services qui lui sont transférés, les capacités financières et les moyens techniques et administratifs dont il dispose, la commune d'Escautpont estime qu'il est de son intérêt, simultanément à son retrait du SIARC, d'adhérer au SIDEN-SIAN en lui transférant les compétences Assainissement Collectif, Assainissement non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines,

Considérant que, par délibération en date du 10 mars 2017, le Conseil Municipal de la commune d'Escautpont a sollicité son retrait du SIARC et son adhésion simultanée au SIDEN-SIAN en transférant à ce syndicat les compétences Assainissement Collectif, Assainissement non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines,

Considérant que, par délibération en date du 24 mars 2017, le Comité du Syndicat Intercommunal de la Région de Condé a accepté le retrait de la commune d'Escautpont du SIARC dans les conditions visées sous l'article L5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles de l'article L5211-25-1 du même code,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide :**

#### **Article 1**

- d'accepter le retrait de la commune d'Escautpont du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé dans les conditions visées sous l'article L5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles de l'article L5211-25-1 du même code.
- de prendre acte de la volonté du Conseil Municipal de la commune d'Escautpont d'adhérer au SIDEN-SIAN, simultanément au retrait de la commune du SIARC, en lui transférant les compétences Assainissement Collectif, Assainissement non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.

#### **Article 2**

Madame le Maire est chargée d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

Le présent acte administratif sera notifié au Préfet du Nord, au Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé, aux Maires des communes de Condé sur Escaut et Vieux-Condé.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification devant le Tribunal Administratif de Lille.

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLD

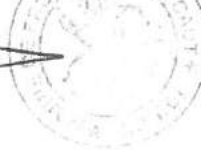

ID : 059-215902537-20170406-47\_2017-DE

Cette décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant la commune de Fresnes-Sur-Escout dans ce même délai. Le dépôt de ce recours gracieux fait lui-même courir un nouveau délai de deux mois durant lequel la commune de Fresnes-Sur-Escout peut soit répondre explicitement, soit répondre implicitement de manière défavorable par son silence.

Une décision implicite ou explicite de rejet dudit recours gracieux peut elle-même donner lieu à un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de son intervention, de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES





DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation : Le six avril  
31-03-2017

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

**Présents :** Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19

Excusés : 6

Absents : 4

Exprimés : 25  
Votes pour : 25  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**Excusés :** Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN

Annie-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD

Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME

Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE

Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX

Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

**Absents :** Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

### 23- Attribution de l'indemnité de conseil au nouveau receveur municipal

Madame le Maire expose ce qui suit :

Outre les prestations de caractère obligatoire exercées par les receveurs municipaux, ceux-ci sont autorisés à fournir aux collectivités territoriales et établissements publics concernés des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable, qui donnent lieu au versement, par la collectivité intéressée, d'une indemnité de conseil.

Par délibération n°6 du 13 décembre 2017, le Conseil Municipal avait décidé le versement en faveur de Mme Valérie KRIEBUS, receveur municipal de Condé sur l'Escaut, d'une indemnité de conseil à 100 %.

Mme Valérie KRIEBUS a cessé d'exercer ses fonctions de trésorier principal à Condé sur l'Escaut le 01/01/2017.

Une nouvelle délibération portant attribution de l'indemnité de conseil au nouveau receveur municipal doit être prise, conformément à l'article 3 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 qui dispose qu'une nouvelle délibération doit être prise à l'occasion de tout changement de comptable.

Mr Laurent SAVARY a succédé à Mme Valérie KRIEBUS le 1er janvier 2017,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions et notamment son article 97,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État,

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLO

ID : 059-215902537-20170406-48\_2017-DE

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements locaux,

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Madame le Maire à attribuer à compter du 1er Février 2017 à Monsieur Laurent SAVARY, receveur municipal, une indemnité de conseil et de gestion pour les budgets communaux.

- de fixer le taux applicable à cette indemnité à 100 %.

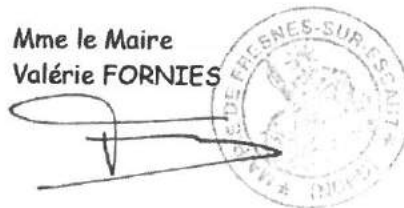
Les dépenses en résultant seront imputées au chapitre 011 (charges à caractère général), article 6225 (indemnité aux comptables et aux régisseurs)

Cette délibération revêt un caractère permanent et se renouvellera automatiquement chaque année.

Elle pourra toutefois être rapportée à tout moment sur simple délibération du conseil municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'M. LE MAIRE' at the top, 'FRÉHENES-SUR-ESCAUT' in the middle, and '57100' at the bottom. The signature is written in a cursive style.

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLD

ID : 059-215902537-20170406-49\_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril  
Date de la convocation :  
31-03-2017

Date d'affichage :  
31-03-2017

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Exprimés : 25  
Votes pour : 25  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

**24- Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer - Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole - Programme "Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte" - Approbation de l'avenant n°1 à la convention particulière d'appui financier du 9 septembre 2015**

Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a lancé en septembre 2014 un appel à projets « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte », visant à valoriser et encourager les initiatives territoriales de progrès environnemental et énergétique.

Valenciennes Métropole a répondu à cet appel à projets et a été déclarée lauréate le 9 février 2015 dans la catégorie « territoires à énergie positive pour la croissance verte ». Elle bénéficie à ce titre d'un appui financier spécifique pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ses actions répondant aux objectifs de la transition énergétique.

Une convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier a été signée le 9 septembre 2015 entre le Ministère de l'Environnement et Valenciennes Métropole. Elle précisait notamment les deux premières actions financées dans le cadre de ce programme : la création de la boucle cyclable Un'Escaut et l'acquisition de véhicules électriques dans le cadre du renouvellement de la flotte de l'agglomération (financement de 500 000€).

En février 2017, Valenciennes Métropole a sollicité une enveloppe supplémentaire d'un million d'euros afin d'aider les communes du territoire à réaliser des travaux de rénovation énergétique sur leurs bâtiments et à moderniser leurs installations d'éclairage public.

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLO

ID : 059-215902537-20170406-49\_2017-DE

L'avenant à la convention qui formalise ce nouveau soutien a été signé par Madame la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer le 27 février à Paris.

La commune a souhaité bénéficier de ce financement pour réaliser les travaux de remplacement des menuiseries de l'école primaire Pierre & Marie Curie et du centre culturel Garcia Lorca.

A ce titre, une subvention TEPCV d'un montant de 54 480€ lui a été accordée.

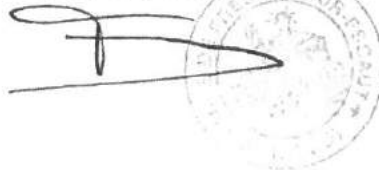
La subvention octroyée par le Ministère devant permettre de financer rapidement des projets qui contribuent efficacement à la baisse de la consommation d'énergie sur le territoire, la commune s'engage à réaliser ses travaux conformément aux fiches d'opérations standardisées du dispositif des certificats d'économies d'énergie. De plus, elle s'engage à ce que les travaux soient facturés avant fin 2017.

Sur ces bases, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver l'avenant 1 à la convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier à l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » ;
- D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 à la convention ainsi que toute pièce s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

Date de la convocation : L'an deux mille dix-sept,  
31-03-2017 Le six avril

Date d'affichage : Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur  
31-03-2017 convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à  
l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Exprimés : 25  
Votes pour : 24  
Vote contre : 1  
Mr ZAREMBA  
Abstentions : 0

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 25- Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local - Projet d'extension-réhabilitation de l'école maternelle Paul Langevin - demande de financement

Madame le Maire expose que ce projet constitue un enjeu majeur qui vient conforter les objectifs d'un projet de ville ambitieux, justifié par la place qu'occupe notre territoire au sein du Bassin Minier Unesco et sa politique d'aménagement dynamique, à l'appui des dispositifs de rénovation urbaine, du Programme National de Rénovation Urbaine, du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, l'Investissement Territorial intégré pour la rénovation des cités minières.

Ces dispositifs de financement ont permis de faire aboutir des projets structurants parmi lesquels :

- l'aménagement de l'entrée de ville
- la création du Centre des Arts Plastiques dans les anciens ateliers de la Soginorpa
- la création de l'Hôtel de Vie dans le prolongement de l'ancien dispensaire des mines classé à l'inventaire des monuments historiques
- les travaux de résidentialisation de la Cité Soult Haute
- la construction de nouveaux logements

La troisième ligne du tramway a été mise en service le long de ce périmètre d'aménagement en février 2014.

Cette dynamique se poursuit à travers les projets en cours en lien avec la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.

Le PNRQAD, pour la requalification d'îlots dégradés : rues du Rivage, Square du 19 Mars 1962, Louis Pasteur, Etienne Bancel et cour de l'Escaut, avec la construction de 74 logements.

Le programme ITI, pour la rénovation de la cité minière Hardy Ballanger.

La boucle Un'Escaut viendra également apporter une plus-value supplémentaire à travers l'aménagement des chemins de halage et le sentier des gueules noires (cavalier Somain Péruwelz), adjacent à l'école Langevin concernée également par le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.

La commune dispose aussi d'atouts patrimoniaux et environnementaux exceptionnels tels que :

- le Temple de l'Amour
- la gare du Cavalier Somain Péruwelz (classée)
- la pompe à feu du Sarteau (classée)
- le Château des Douaniers
- le parc Joliot Curie (6,5 hectares en centre ville)
- le sentier des gueules noires
- l'Escaut et ses chemins de halage

Ces éléments contextuels méritent d'être mis en exergue pour souligner l'importance de disposer d'équipements scolaires adaptés à la mutation en cours. Équipements dont la qualité entre dans les critères d'attractivité des territoires.

Aussi, les aspects techniques et le souhait de la commune de respecter un maximum de thématiques (rénovation thermique, mise aux normes et sécurisation des équipements publics : accessibilité, sécurité incendie) entrent dans les objectifs de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local.

Dans ce sens, et eu égard à la situation de l'école au sein de ces opérations, ce programme de "réhabilitation-extension" de l'école maternelle Paul Langevin est un maillon important et indissociable pour relever le défi de l'attractivité de la commune.

Compte-tenu de ce qui précède, à la majorité des voix, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le bien fondé du projet et de la demande de financement objet de la présente délibération
- de valider le plan de financement ci-dessous
- d'autoriser Madame le Maire à déposer le dossier de demande de financement au titre du Fonds de soutien à l'investissement public, une subvention d'un montant de 489 628,24€ correspondant à 40% du montant Hors Taxes de l'opération et à signer tout document se rapportant à ce projet.

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLD


ID : 059-215902537-20170406-50\_2017-DE

### Plan de financement

Dépenses		Recettes	
	1 224 070,60€ HT	DSIP	489 628,24€
TVA (20%)	244 814,12€	PNRQAD (ANRU)	130 000,00€
		PNRQAD (Région)	59 211,00€
		FSIC (Valenciennes Métropole)	300 417,24€
		Commune (Fonds propres)	244 814,12€
		TVA	244 814,12€
<b>Total TTC</b>	<b>1 468 884,72€</b>	<b>Total TTC</b>	<b>1 468 884,72€</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES





DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

Date de la convocation : L'an deux mille dix-sept,  
31-03-2017 Le six avril

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19

Excusés : 6

Absents : 4

Exprimés : 25

Votes pour : 25

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN

Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD

Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME

Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE

Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX

Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 26- Remplacement des Châssis de l'école primaire Pierre & Marie Curie - Demande de financement au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017,

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée la volonté de la municipalité de développer les actions axées vers l'épanouissement et l'émancipation des citoyens.

Cette démarche passe notamment par l'éducation des enfants et la capacité à offrir des lieux d'enseignement adaptés et économes en énergies.

Le projet de remplacement des châssis de l'école primaire Pierre & Marie Curie s'inscrit pleinement dans les objectifs de la DETR et contribue à la volonté affichée de la municipalité d'agir en conciliant la sécurité et le bien être des enfants avec la nécessité d'économiser l'énergie.

L'opération est estimée à 206 741,58€ HT.

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le bien fondé du projet et de la demande de financement objet de la présente délibération
- de valider le plan de financement ci-dessous
- d'autoriser Madame le Maire à déposer le dossier de demande de financement à hauteur de 40% du montant Hors Taxes de l'opération soit 82 696,63€, et à signer tout document se rapportant à ce dossier

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 SLO

ID : 059-215902537-20170405-51\_2017-DE

## Plan de financement

Dépenses		Recettes	
coût estimatif de l'opération : 206 741,58€ HT		Porteur du projet - commune : 76 964,95€	
		+ TVA	41 348,32€
TVA 20% :	41 348,32€	État - DETR	
		40% du montant HT :	82 696,63€
		Valenciennes Métropole / Ministère de l'environnement - Territoire à énergie positive pour une croissance verte :	47 080,00€
TOTAL TTC	248 089,90€	TOTAL TTC	248 089,90€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation : Le six avril  
31-03-2017

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

**Présents** : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

**Présents** : 19  
**Excusés** : 6  
**Absents** : 4

**Exprimés** : 25  
**Votes pour** : 25  
**Votes contre** : 0  
**Abstentions** : 0

**Excusés** : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

**Absents** : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 27- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - Travaux de mise en sécurité de l'église Saint Martin - demande de financement

Par arrêté en date du 10 novembre 2010, l'église Saint Martin a été fermée au public pour raison de sécurité.

En amont de cette décision, et au fil du temps, la réflexion a mûri autour de l'avenir de cet édifice en lien avec l'ensemble de nos partenaires : Sous-préfecture, DRAC, ABF, diocèse, commission des arts sacrés, association locale, doyen...

Afin d'être en mesure de trouver la meilleure solution eu égard aux exigences et aux attentes respectives de nos partenaires, en tenant compte des réalités auxquelles est soumise la collectivité, plusieurs scénarios sont avancés.

Aussi, quelque soit le scénario retenu, il ne pourra pas être mis en œuvre à court terme.

C'est pourquoi, l'urgence absolue est de mettre en sécurité l'église Saint Martin.

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide :



- d'approuver le bien fondé du projet et de la demande de financement objet de la présente délibération
- de valider le plan de financement ci-dessous
- d'autoriser Madame le Maire à déposer un dossier de demande de financement au titre de la DETR à hauteur de 31 800€, correspondant à 40% du montant Hors Taxes de cette opération estimée à 79 500€ HT, et à signer tout document se rapportant à ce dossier

### Plan de financement

Dépenses		Recettes	
	79 500€ HT	État - DETR :	31 800€
TVA	15 900€	40% du montant HT	
		Commune - fonds propres	47 700€
		dont TVA	15 900€
TOTAL	95 400€	TOTAL	95 400€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril

Date de la convocation :  
31-03-2017

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

**Présents** : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25  
Votes pour : 25  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**Excusés** : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

**Absents** : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

## 28- Organisation du festival Les Agités du Mélange - Subvention à l'association Cap Escaut

Vu la commission finances-administration générale du 29 mars 2017.

Madame le Maire expose que l'association Cap Escaut dont le siège social est situé 18 rue de la bibliothèque à Condé Sur l'Escaut participe à l'organisation technique du festival Les Agités du Mélange qui se déroulera les 09, 10 et 11 juin 2017.

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal valide le versement d'une subvention d'un montant de 8 000€ et autorise Madame le Maire à signer la convention avec l'association.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :  
31-03-2017

Le six avril

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

Présents : 19  
Excusés : 6  
Absents : 4

Exprimés : 25  
Votes pour : 25  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

Excusés : Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

Absents : Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI,  
Christian CHOLET

## 29- Durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, dont comptes 204

Vu les articles L 2321-2 et suivants et R 2321-1 du Code général des collectivités territoriales.  
Vu les délibérations n°2 du 18 février 2016, et n°16 du 18 juin 2014,

Après examen par la commission finance-administration générale du 29 mars 2017,

L'instruction budgétaire et comptable M14 précise que les communes de 3 500 habitants et plus ont l'obligation d'amortir certains biens corporels et incorporels :

- la base est le coût d'acquisition ou de réalisation de l'immobilisation (valeur toutes taxes comprises)
- la durée est fixée par l'assemblée délibérante qui peut se référer au barème officiel de l'instruction M14.
- 
- la méthode linéaire est retenue. Toutefois une commune peut par délibération adopter un mode d'amortissement dégressif, variable ou réel.

Par arrêté en date du 27 décembre 2011, le plan de comptes de la M14 a fait l'objet d'une actualisation.

A ce titre le compte 204 « subventions d'équipements versées » possède désormais des déclinaisons supplémentaires. Ces subventions ont vocation à être amorties.

Par ailleurs, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, les dotations aux amortissements de ces immobilisations constituent des dépenses obligatoires pour les communes,

Les décrets 2015-1846 et 2015-1848 du 29 décembre 2015 ont modifié l'article L.2321-2 du CGCT notamment sur la partie relative à la fixation de la durée maximale des amortissements des subventions d'équipement inscrites au compte 204 qui est ainsi portée à :

- 5 ans pour le financement des biens mobiliers, du matériel ou des études ;
- 30 ans pour le financement des biens immobiliers ou des installations ;
- 40 ans pour le financement des projets d'infrastructures d'intérêt national.

Il permet également la neutralisation de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées.

Au vu de la présente évolution réglementaire, il y a lieu que soient fixées par le Conseil municipal les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles issues des nouveaux comptes 204 pour chaque bien ou chaque catégorie de biens.

Ces durées d'amortissement sont applicables à partir de l'exercice 2016

Compte-tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

- d'amortir le compte 204, comme suit :
  - 5 ans pour le financement des biens mobiliers, du matériel ou des études ;
  - 20 ans pour le financement des biens immobiliers ou des installations ;
  - 40 ans pour le financement des projets d'infrastructures d'intérêt national.
- de procéder à la neutralisation éventuelle des amortissements de ces subventions d'équipement. Ce choix sera opéré chaque année selon l'option retenue dans le budget, la neutralisation étant prévue au budget 2017.
  - Pour les immobilisations incorporelles, les frais d'études et les frais d'insertion non suivis de réalisation et les frais de recherches et de développement, fixer la durée d'amortissement à 5 ans.
  - Pour les frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L.121-7 du code de l'urbanisme fixer la durée d'amortissement à 10 ans.
- pour les autres immobilisations :

Biens	Durées d'amortissement	Barème indicatif M14 fixant les durées d'amortissement
Logiciels	2 ans	2 ans
Véhicules légers	5 ans	5 à 10 ans
Camions et véhicules industriels	7 ans	4 à 8 ans
Mobilier	10 ans	10 à 15 ans
Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans	2 à 5 ans
Matériels classiques	6 ans	6 à 10 ans
Installations et appareils de chauffage	10 ans	10 à 20 ans



Envoyé en préfecture le 10/04/2017  
Reçu en préfecture le 10/04/2017  
Affiché le 10/04/2017 SLD  
ID : 059-215902537-20170406-54\_2017-DE

Équipements garages et ateliers	10 ans	10 à 15 ans
Équipements des cuisines	10 ans	10 à 15 ans
Équipements sportifs	10 ans	10 à 15 ans
Installations de voirie	20 ans	20 à 30 ans
Plantations	15 ans	15 à 20 ans
Autres agencements et aménagements de terrain	15 ans	15 à 20 ans
Bâtiment légers, abris	10 ans	10 à 15 ans
Agencements et aménagements de bâtiment, installation électrique et téléphonique	15 ans	15 à 20 ans
Extincteurs	10 ans	
Biens de faible valeur : inférieure à 500€	1 an	1 an
Appareils de levage, ascenseurs	20 ans	20 à 30 ans

Le conseil municipal à l'unanimité des voix, acte les durées d'amortissement telles qu'elles sont indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
FRÈSNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE  
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,  
Le six avril

Date de la convocation :  
31-03-2017

Date d'affichage :  
31-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil  
Municipal : 29

**Présents :** Valérie FORNIES, José HENRARD, Marie-Claude THIEME, Jean-Yves SYBILLE, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Michèle BONENFANT, Enrico BOTTICCHIO

**Présents :** 19  
**Excusés :** 6  
**Absents :** 4

**Exprimés :** 25  
**Votes pour :** 25  
**Votes contre :** 0  
**Abstentions :** 0

**Excusés :** Marie-Thérèse MANIEZ pouvoir à Jean-Michel MARIN  
Anne-Marie DELCROIX pouvoir à José HENRARD  
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Claude THIEME  
Marie-Dominique SKRZYPNIAK pouvoir à Jean-Yves SYBILLE  
Eladio ROJAS pouvoir à Colette FAUVEAUX  
Delphine DELANNOY pouvoir à Sylvain PAPIN

secrétaire de séance :  
Marie-Claude THIEME

**Absents :** Corinne NOUVEAU, Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET

**30- Vente de la commune à Madame GARNIER Georgette - 262 rue Benoît Monfroy, section AN numéros 309 et 454p1 pour une superficie d'environ 885 m<sup>2</sup>**

Madame le Maire rappelle la délibération n°14 du 13 décembre 2016 approuvant la mise en vente de l'immeuble sis 262 Rue Benoit Monfroy, cadastré section AN numéros 309 et 454p1 pour une contenance d'environ 885 m<sup>2</sup> (sous réserve d'arpentage) pour un montant de 103 000€ (conformément à l'avis du service du Domaine en date du 25 novembre 2016).

Vu l'offre d'achat, présentée à la commune par Madame GARNIER Georgette - 216 rue Victor Hugo, à hauteur de 93 000€ libre d'occupation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le principe de la cession de cet immeuble au montant principal de 93 000€ hors frais.

Il est précisé que les frais d'intervention du géomètre-expert engagés par la commune pour un montant de 1 495,20 € TTC seront intégrés au prix de vente principal soit un prix de vente total de 94 495,50€ Les frais de rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

Ainsi, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser la cession de cet immeuble pour un montant principal de 93 000€ hors frais de géomètre-expert soit au total un prix de vente de 94 495,50€
- d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié et tous documents afférents à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 10/04/2017 5 10

ID : 059-215902537-20170406-55\_2017-DE

La SCP STREIFF & LE CABEC-SIGUOIRT - Notaires à Condé sur l'Escaut - est désignée comme notaires en charge de la rédaction de l'acte de transfert de propriété.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Mme le Maire  
Valérie FORNIES

